

## Lettre Hebdo n° 414 - Semaine du 4 au 10 mai 2026

### Infos écoles

#### Le livret

#### de parcours inclusif

Accompagner la scolarité des élèves  
à besoins éducatifs particuliers.



**Type** : ouverture d'un dossier LPI pour tous les élèves bénéficiant d'une notification MDPH.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : il est demandé à l'ensemble des directeurs d'école d'ouvrir un dossier LPI pour tous les élèves bénéficiant d'une notification MDPH. Cette démarche a un impact définitif sur le travail de suivi et de coordination des enseignants référents. Il est donc impératif de respecter les échéances ci-dessous.

#### 1. Ouverture des dossiers LPI avant le 20 mai 2026

Un dossier LPI doit être ouvert pour tous les élèves bénéficiant d'une notification MDPH (si cela n'est pas déjà fait).



En l'absence de dossier LPI créé avant cette date, **les données seront perdues**. Cette étape est donc indispensable pour que le suivi des élèves puisse être assuré.

#### 2. Transmission aux enseignants référents avant le 1<sup>er</sup> juin 2026

Chaque directeur est invité à communiquer à l'enseignant référent de son secteur la liste des élèves MDPH, comprenant pour chaque enfant :

- ♦ son numéro LPI ;
- ♦ sa date de naissance.

## Gestion du personnel



**Type** : déploiement de la nouvelle application de gestion du remplacement dans le premier degré.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : depuis le 20 avril 2026, l'académie de Limoges déploie une nouvelle application dédiée à la gestion de la suppléance et du remplacement. Les gestionnaires du remplacement des trois départements sont mobilisés sur ce projet depuis plusieurs mois.

Vous êtes invités à prendre connaissance des changements générés par cette nouvelle application, pour les remplaçants et pour les écoles, en consultant le document ci-dessous.

**Documents** :       ▶ [Nouvelle application de gestion de la suppléance et du remplacement](#)

**Lien** : [page](#).

## Actions éducatives

### RAPPEL

**Type** : le Joli mois de l'Europe, faites rayonner l'Europe tout au long du mois de mai.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : chaque année, le mois de mai est l'occasion pour les écoles de mettre à l'honneur l'Union européenne, son histoire et ses valeurs. Dans ce cadre, le groupe départemental langues vivantes vous propose des ressources pédagogiques adaptées à chaque cycle.

**Documents** :       ▶ [Ressources pédagogiques](#)

**Lien** : [page](#).

